

LECRU Charles Louis Joseph, Tisserand

Fils de **LECRU** Charles Louis (°1848), Tisserand, filiation certaine, et de **POLLET** Clémence Hortense (°1853), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Charles et Clémence.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 36 ans et 31 ans.

Né le (ce) 28/11/1884 à Neuville-en-Ferrain (59), Durmont¹.

Décédé le 25/02/1916 à Charny-sur-Meuse (55), Villers les Moines² à l'âge de 31 ans.

Marié le (td) 22/05/1909 à Neuville-en-Ferrain (59) à l'âge de 24 ans, avec **CASTELLE** Céline

¹ Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

² Note : Ambulance 4/56

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **LECRU**
Prénoms **CHARLES** *Louis Joseph*
Grade **SOLDAT**
Corps **165^e REGIMENT D INFANTRIE**
N° { *28797* au Corps. — Cl. *1904*
Matricule. { *3178* au Recrutement *Lille*
Mort pour la France le *25 Février 1916*
à *L'ambulance 4/56 Villers les Moines*
Genre de mort *Blessures de guerre (Meuse)*
Né le *28 Novembre 1884*
à *Neuville-en-Ferrain* Département *Nord*
Arr^s municipal (p^s Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *10 Mars 1919*
à *Neuville en Ferrain (Nord)*
N° du registre d'état civil _____
101-708-1922. [26433]

N° 129.

Naissance
de
Charles-Louis
Leclerc.

Le huit et quatre-vingt quatre, le vingt-neuf novembre à
une heure du soir, par devant nous, Desvillers-Vandebulque, Maire
et Officiers de l'Etat-Civil de la commune de Neuville-en-Ferrain
canton de Courcivoy-Nord, arrondissement de Lille, Départe-
ment du Nord, a comparu: Charles-Louis, Leclerc, âgé

Enfant légitime,

de trente-six ans, et demi, célibataire, né et domicilié en cette com-
mune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin,

Par acte en date du vingt
deux mai mil neuf cent vingt
la mairie de cette commune
Charles-Louis Joseph Leclerc
dont la naissance est constatée
dans l'acte ci-dessus a contracté
mariage avec Clémence
Dont mention faite par
notre Officier de l'Etat-Civil et
pour l'inviter au précédent

né hier à trois heures et demie du matin dans sa maison, au
Durmont, celui-ci et son épouse Clémence-Hortense,
Pollet, âgée de trente-un ans, quatre mois, ménagère, née

Dont mention faite par
notre Officier de l'Etat-Civil et
pour l'inviter au précédent

domiciliée en cette commune; et auquel enfant il a
donné les prénoms de Charles-Louis-Joseph. Lesdites
présentation et déclaration faite en présence de Joseph
Favard, âgé de quarante ans, et de Pierre Boyffon,

Ch. Desvillers

Donné les prénoms de Charles-Louis-Joseph. Lesdites
présentation et déclaration faite en présence de Joseph
Favard, âgé de quarante ans, et de Pierre Boyffon,

Décédé

âge de quarante-deux ans, célibataire, domiciliés en

MORT pour la FRANCE

cette commune, Le père a signé avec nous. Les

le 20 Février 1910

termes ont déclaré en avoir écrit après lecture faite

à Tillers. le 20 Mars

du présent acte, il

Comme de Charney (Neur.)

Charles Louis Leclerc

Transcription du

Desvillers-Vandebulque

10 Mars 1910

Acte n° 35

Charles Louis Leclerc

Desvillers-Vandebulque

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

Etat numérique des pertes éprouvées pendant les journées des 21/23 février 1916.

	Enés	Morts	Disparus	Total
Officiers	3	5	22	30
Officiers	6	27	86	119
Caporaux et soldats	47	207	1085	1337
Total	56	239	1191	1486

25 février 1916 -

(voir Etat nominal ci-joint)
Le Régiment quitte Lœmbert et va cantonner à Landrecoart où il commence à se reconstituer sur les bases suivantes :

- 1° - Etat Major : M. le chef d'escadron de La Croix Laval
Commandant prov. le Régiment.
M. le Capitaine Hubert, 1^{er} adj. de Capitaine adjoint
- le Lieutenant Hamas - porte-drapeau et
chef du service téléphonique
- le Lieutenant Carlier. Officier de détails
- le Lieutenant Colnard. Officier d'approv.
- l'adjuv. Major Claude. Médecin chef de service

- 2° - 1^{er} C^o de Mitrailleses de marche (1^{er} C^o de Mitrailleses de Régiment et 2^e C^o de Mitrailleses de Brigade)
M. le Capitaine Gerlier. Commandant la C^o

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

56

M. M. des Lieutenants Calandre, Lepers, Charrier.
3° - 2^e C^o de Mitrailleses de Marche (2^e C^o de Mitrailleses de Régiment)

M. le Capitaine Vogt. Commandant la C^o

M. M. les Lieutenants Douckaert et Gravier

4° - 1^{er} Bataillon de marche à 5 Compagnies.

M. le Capitaine de Nieuw, Commandant le Bataillon

1^{re} Compagnie (7^e C^o N. 1^{er} - 5^e - 4^e)

M. le Blawin. Comm. la C^o - M. le Babilotte.

2^e Compagnie (5^e C^o N. 1^{er} - 6^e - 8^e)

Capitaine Frenier. Comm. la C^o, M. le Guen, M. le Frenier, M. le Batelet

3^e Compagnie (10^e Compagnie).

Capitaine D'Arche, Comm. la C^o - M. le Gofflot - M. le Meunier.

4^e Compagnie (9^e C^o N. 1^{er} - 11^e C^o)

Capitaine Gofflot, Comm. la C^o - M. le Bonaventure.

5^e Compagnie (12^e C^o)

Lieutenant Maximin, Comm. la C^o - M. le Cellier - M. le Benoit

Le Régiment cantonne à Landrecoart et poursuit sa reconstitution.

- 26 février 1916 -

- 27 février 1916 -

- 28 février 1916 -

Le Lieutenant Colonel Luce. Beauclercq, prend à la date

du 28 février 1916, le Commandement provisoire du Régiment.

Le C. R. quitte Landrecoart pour cantonner le soir à Landrecoart

- 29 février 1916 -

Le Régiment cantonne à Landrecoart.

Le C. C. quitte Landrecoart - cantonne le soir à Deux-Bois.

- 1^{er} Mars 1916 -

Le Régiment quitte Landrecoart à 7h 30 - stationne pendant

toute la journée à Lomme. L'air est très pur. Le soir, pendant

de la nuit en camions automobiles pour venir cantonner à

23.2 DATES. HISTORIQUE DES FAITS.

17^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 11/2)

18^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 12/2)

19^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 13/2)

20^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 14/2)

21^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 15/2)

22^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 16/2)

23^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 17/2)

24^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 18/2)

25^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 19/2)

26^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 20/2)

27^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 21/2)

28^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 22/2)

29^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 23/2)

30^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 24/2)

31^h Rapport du Capitaine Tancouy sur l'action de la 1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 25/2)

1^{re} C^{ie} de la 2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 26/2)

2^e B^{de} de la 1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 27/2)

1^{re} D^{iv} le 23.2.1916 (Page n° 28/2)

23.2.1916 (Page n° 29/2)

1916 (Page n° 30/2)

23.2 DATES. HISTORIQUE DES FAITS. 55

pendant les 3 jours précédents sont relevés ainsi que les 2 C^{ies} du 365^e installées à leur droite, par 1 Bataillon de tirailleurs et se rendent au Camp Flamme (ravin à 400^m S.E. du carrefour de la route de Tille à Tacherauville et du chemin de Souvremont) où se rassemble une partie des éléments restants du 165^e (environ 500 hommes).

24 heures - Les fractions restantes de la 7^e C^{ie} (Capitaine Tallet) et de la 8^e C^{ie} (Lieutenant Gabriel), d'une C^{ie} de Chasseurs, du peloton Jacob du 365^e et de la C^{ie} Lambert du 60^e Rég^t d'Infanterie tiennent encore dans le bois des Caures entre R⁴ et R⁵.

Les éléments de la 4^e C^{ie} avec le Capitaine Manduit et le Lieutenant Bondis sont encore à la ferme de Souvremont que l'ennemi enveloppe (Renseignement fourni le 24 à 2 heures par M. le chef de Bataillon Bertrand qui blessé, a pu quitter la ferme vers 24 heures).

24 février 1916 - Les éléments restants du 165^e rassemblés au Camp Flamme (ravin à 400^m S.E. du carrefour de la route de Tille à Tacherauville et du chemin de Souvremont) reçoivent l'ordre à 12 heures de se rendre à la ferme de Tillers-les-Moines (ouest de Charny).

Le chef d'Escadron de La Croix-Laval du 11^e Régiment de Hussards, détaché au 165^e, rejoint à ce moment le Régiment et assure le rassemblement de ses divers éléments.

Le 165^e cantonne le soir à Lambut.

N^o 25.
Lecru
Charles Louis J.
transcription

L'an mil neuf cent seize le vingt cinq février à trois heures ^{14^e Feuillet.}
quinze minutes du matin, étant à la ferme de Villers la Moines,
Commune de Charmy (Aube). Acte de décès de Lecru
Charles Louis Joseph 2^e classe 165^e Infanterie 33^e Compagnie
classe 1904. recrutement de Lille, immatriculé sous le no. trois mi
trois cent soixante huit, domicilié en dernier lieu à son corps, mo
pour la France décidé à l'Ambulance 4/56 fonctionnant à Vill
la Moines, le vingt cinq du mois de Février à trois heures du matin
de Charles Louis et de Clémence Hortense Pollet. Conformément à
l'article 77 du Code Civil, nous nous sommes transporté auprès de
personne décidée et assuré de la réalité du décès. Dressé par nous Edou
Ferrière, officier d'Administration de 2^e classe gestionnaire de
l'Ambulance 4/56, officier d'Etat Civil, sur la déclaration de Lou
Pillardreau, 36 ans, Infirmer 6^e Section et de Charles Huguet 35 an
Infirmer 6^e Section, témoins qui ont signé avec nous après lecture
Le 1^{er} témoin: signé L. Pillardreau. Le 2^e témoin: signé Ch. Hu
L'officier de l'état civil, signé E. Ferrière. Sous expédition conforme
L'officier de l'Etat Civil, signé: illisible. Vu par nous J. Thérman
Maire: signé: illisible. Vu sous légalisation de la signé
de M. G. Thérman, Paris le 13 avril 1916. Le Ministre de la Gu
garde délégation: Le Chef du Bureau des Archives Administratives
Signé: Illisible.
L'acte de décès ci-dessus a été transcrit, le dix mars mil neuf ce
dix heures du matin, sur le registre de la commune de Villers la Moines